

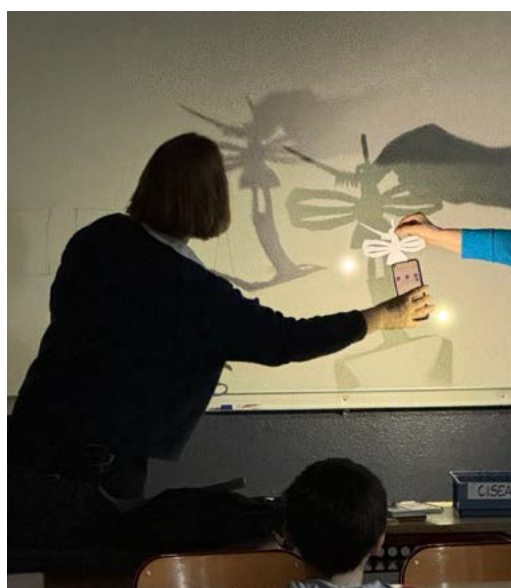
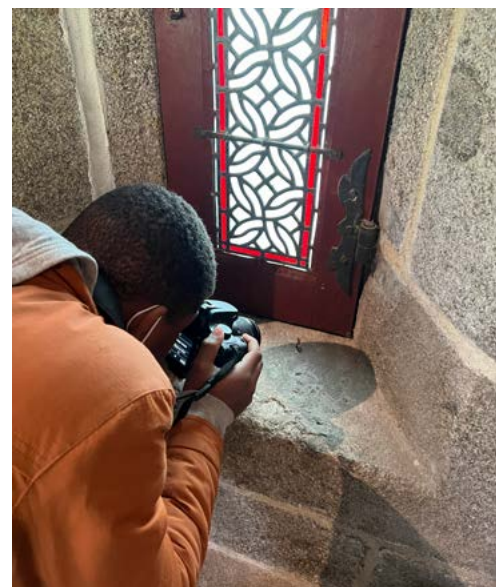


ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le livret de la DAAC 2026-2027

Délégation Académique
à l'Education Artistique et
Culturelle



LE MOT DE LA DAAC

Cette première édition d'un livret annuel de la DAAC se veut avant tout un outil de repères généraux à destination des professeurs de l'académie de Normandie.

Il ne remplace ni le zoom mensuel ni les ressources spécifiques détaillées, notamment par domaine de l'EAC.

Ce livret-ressource ne peut être exhaustif. Nous l'avons souhaité le plus synthétique et pragmatique possible. Il sera ajusté, complété chaque année dans ses différentes rubriques.

Nous serons sur ce point à l'écoute de vos remarques et propositions tout au long de cette année lors de nos divers temps de rencontres (réunion, formation, lancement de dispositif, restitution etc).

Vous en souhaitant bonne lecture.

LA DAAC ET SON ÉQUIPE



SOMMAIRE

Le réseau de la DAAC	—————→	page 4
Le rôle du référent culture	—————→	page 8
Les professeurs relais des services éducatifs	—————→	page 10
Monter un projet EAC	—————→	page 16
ADAGE et le déploiement du PASS culture dans l'académie	—————→	page 22
Les formations : PRAF	—————→	page 26
Partenaires de la DAAC	—————→	page 30

→ **LE RÉSEAU DE LA DAAC**

Chaque domaine artistique et culturel est piloté par un conseiller référent, interlocuteur privilégié pour les enseignants et les chefs d'établissement souhaitant monter un projet dans ce champ.

La DAAC, Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle, est le service du rectorat de Normandie chargé de promouvoir et de coordonner l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) pour l'ensemble des publics scolaires de l'académie.

Les missions

La DAAC impulse et coordonne la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle (EAC) au niveau académique. À ce titre, elle développe les partenariats entre l'École et les acteurs du monde culturel, artistique et scientifique et favorise l'inscription de ces partenariats dans le cadre de projets pédagogiques au bénéfice de la réussite des élèves dans l'ensemble des domaines de l'EAC et au-delà,

Elle travaille en lien étroit avec la DRAC de Normandie et les collectivités territoriales au service du 100% EAC pour chaque élève quel que soit son territoire,

Elle assure l'animation et le suivi du réseau académique des professeurs-relais présents dans plusieurs structures culturelles du territoire, celui des professeurs-référents culture dans les collèges et lycées,

Elle accompagne les équipes pédagogiques et éducatives dans l'élaboration de leurs projets et leur réflexion sur la construction du parcours EAC (PEAC) à l'échelle d'un domaine de l'EAC, et/ou à l'échelle d'un niveau de classe, de l'établissement ou d'un territoire,

Elle conçoit et coordonne un plan de formation continue en EAC construit sous la forme de parcours, en lien étroit avec l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC).

L'équipe

**Déléguée académique
DAAC Normandie**

Agnès LELIÈVRE

daac@ac-normandie.fr
02 31 30 08 95

Webmestres

**Gaël GALLAIS
Kathia NASILLSKI**

Secrétariat

**Marie CARDINE
Sophie PREVEL**

Chargé de mission

Natacha TIREL

**Référent ADAGE /
Pass Culture**

Gaël GALLAIS

**Chargées de mission,
accompagnement des
professeurs-relais en services
éducatifs**

Sylvie THU CAO-VAN
(départements 27-76)
Sophie DELAUNEY
(départements 14-50-61)

**Chargées de mission,
accompagnement des
professeurs-référents culture**

**Sophie DELAUNEY
Marion LARPENT**

Les professeurs-conseillers EAC

Domaine Arts visuels et Patrimoine

Sylvie THU CAO-VAN
Arts visuels

Sophie DELAUNEY
Musée et patrimoine

Domaine Cinéma et Audiovisuel

Gaël GALLAIS
Collège

Franck TULEFF
Lycée

Domaine Culture scientifique technique et industriel (CSTI)

Giovanni ROUX

Domaine du livre, de la lecture et des écritures

Agnès LELIÈVRE
Anne-Sophie MARIE-CAHU

Domaine Musique et chant choral

Céline LECOMTE
Musique et chant choral

Domaine Spectacle vivant

Julien PITEL
Théâtre

Marie-Aude BABAULT
Danse et arts du cirque

Éducation aux médias et à l'information (EMI)

Marc-Georges BÉRRUBÉ

Professeurs référents porteurs d'actions et de dispositifs particuliers

Manon QUENEHEN
Prix Femina des lycéens
Les poètes n'hibernent pas
Prix COPO des lycéens
Si on lisait à voix haute

Christophe LEMONNIER,
Valérie SAUSSEREAU
Co-coordonateurs du Prix du livre Sciences pour tous

Anaïs FERET
Images du Louvres

Nadège GIROT
Coordination dossier
Microfolies

Kathia NASILLSKI
Coup de jeunes en librairie
Les petits champions de la lecture

Soazig KERNOA
Accompagnement de dispositifs innovants en lien avec le théâtre

Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC)

Françoise LHEMERY
Arts du cirque

Céline LECOMTE
Musiques actuelles

Éducation au développement durable (EDD) en lien avec l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Aurélie BISCAY
Éducation au développement durable

Les inspecteurs référents

La Délégation académique travaille en lien avec les corps d'inspection, notamment avec les inspecteurs référents suivants :

Arts visuels	Sylvie GAUTIER-LAPOUGE Virginie MICHEL
Cinéma audiovisuel	Stéphane Cozette
Conseiller académique pour les sciences et technologies (CAST)	Jean-Marc BELLAMY
Danse, arts du cirque	Sophie GARNIER
Référent académique aux médias et à l'information (RAEMI)	Laurent HOUSSIN
Livre et lecture	Anne-Sophie MARIE-CAHU
Musée et patrimoine	Benoît LAUTRIDOU
Musique	Marie BABIN Chrystèle GILLE
Théâtre	Isabelle BRASSE-BERTOT
Référent académique mémoire et citoyenneté (RAMC)	Olivier DARDILLAC Estelle BRÉNEOL
Référent mission académique au développement durable	Patrice FAVIER

Les DSDEN

La DAAC travaille également en étroite collaboration avec les cinq DSDEN, notamment les Inspecteurs ayant parmi leurs missions l'EAC (IEN-EAC) et les conseillers pédagogiques départementaux (CPD) en charge d'un ou plusieurs domaines de l'EAC.

Les IEN – EAC

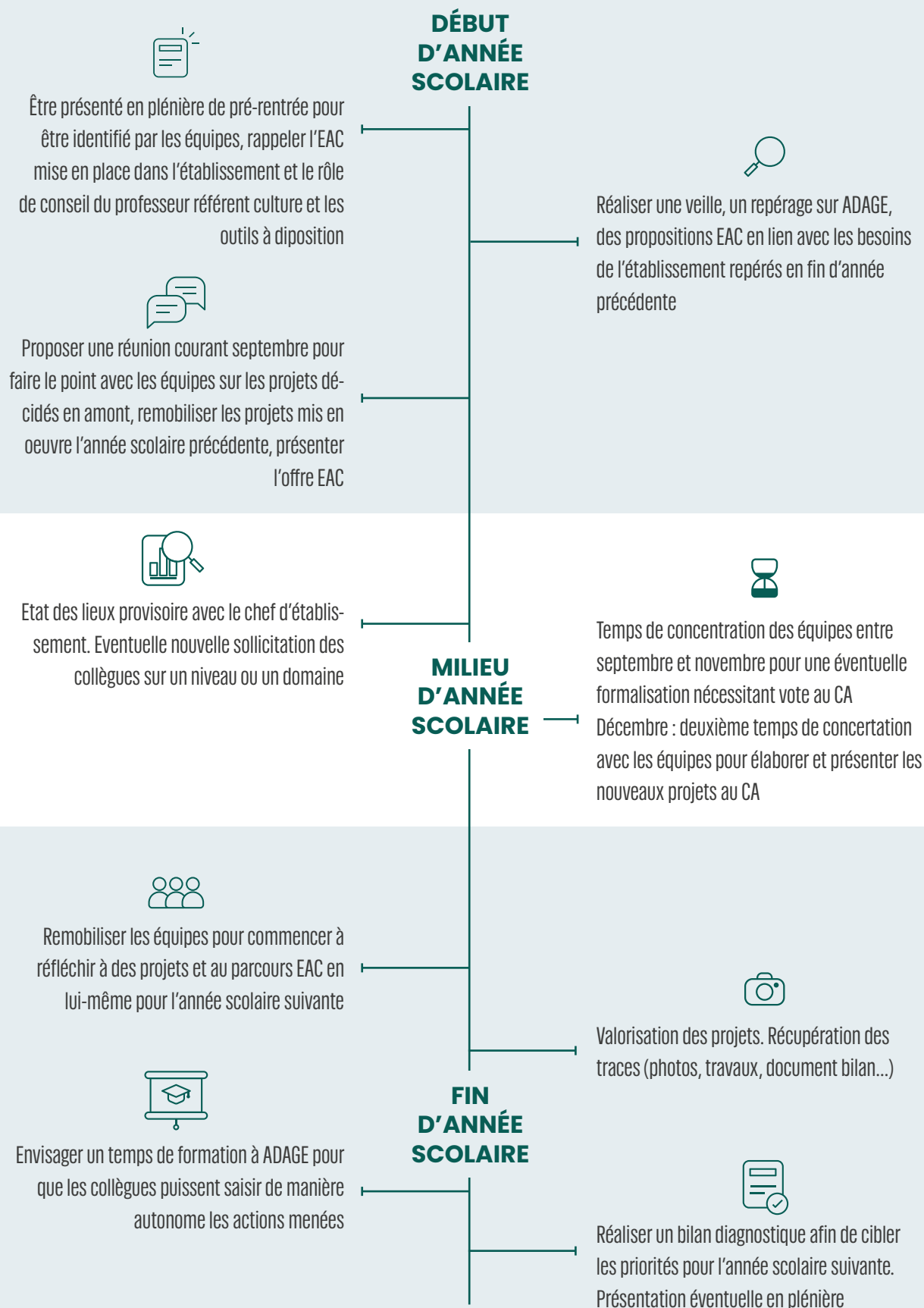
La DAAC, c'est également un travail en étroite collaboration avec les 5 IEN-EAC des 5 Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de chaque département.

Calvados	Vincent CHERMAT – Prim14 : https://prim14.ac-normandie.fr
Eure	Albert CORTES – Prim27 : https://prim27.ac-normandie.fr
Manche	Hubert COURTEILLE – Prim50 : https://prim50.ac-normandie.fr
Orne	Jean-Philippe LEMANCEL – Prim61 : https://prim61.ac-normandie.fr
Seine-Maritime	Stéphanie DECULTOT – Prim76 : https://prim76.ac-normandie.fr Sarah BEUZELIN

→ LE RÔLE DU RÉFÉRENT CULTURE

Dans chaque établissement, un professeur est nommé référent culture. Sa mission est de coordonner, d'impulser et d'accompagner les actions culturelles de l'établissement afin de garantir l'accès de tous les élèves à une éducation artistique et culturelle ambitieuse et cohérente.

Document d'appui à l'organisation des missions du professeur référent culture à l'échelle d'une année scolaire



→ **LES PROFESSEURS RELAIS**

Sur tout le territoire, des professeurs relais adossés à des structures sont là pour vous accompagner.

Le professeur relais est un enseignant mis à disposition partielle auprès d'une structure partenaire de l'Éducation nationale afin de développer les liens entre cette structure et les établissements scolaires. Il contribue à la conception, à la promotion et à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'accès des élèves et des enseignants aux ressources, aux compétences et aux activités proposées par la structure.

Missions principales

Assurer l'interface entre la structure et les établissements scolaires

- Faire connaître l'offre éducative de la structure auprès des enseignants.
- Faciliter les relations entre les équipes éducatives et les professionnels de la structure.
- Développer et consolider les partenariats avec les établissements scolaires.
- Accompagner la mise en place de projets pédagogiques en lien avec les programmes d'enseignement.

Accompagner les projets éducatifs

- Conseiller les équipes pédagogiques dans la préparation des visites et des actions éducatives.
- Participer à la conception de parcours éducatifs.
- Favoriser l'inscription des projets dans les dispositifs académiques et nationaux.
- Contribuer au développement de l'éducation artistique et culturelle, scientifique ou citoyenne selon le champ d'intervention de la structure.

Concevoir et diffuser des ressources pédagogiques

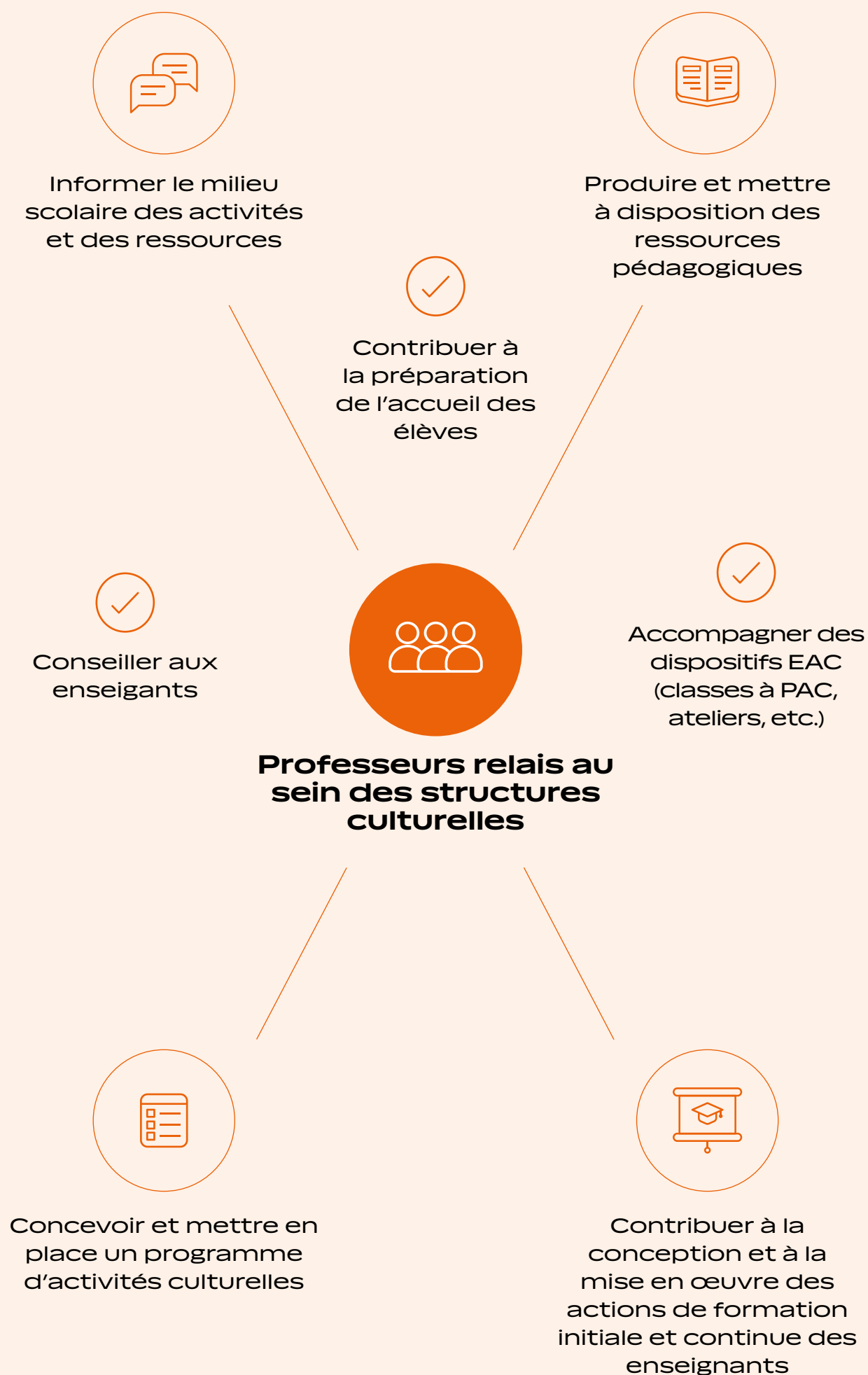
- Élaborer des outils pédagogiques adaptés aux différents niveaux d'enseignement.
- Produire des documents d'accompagnement destinés aux enseignants.
- Participer à la valorisation des ressources de la structure.
- Développer des supports numériques favorisant leur appropriation par les élèves et les enseignants.

Former et informer les enseignants

- Organiser et animer des réunions d'information.
- Participer à des actions de formation initiale ou continue.
- Présenter les ressources pédagogiques disponibles.
- Assurer une veille pédagogique et institutionnelle.

Participer à la politique éducative territoriale

- Contribuer à la mise en œuvre des priorités académiques.
- Participer aux réseaux de partenaires éducatifs.
- Favoriser l'accès de tous les élèves aux ressources du territoire.
- Développer des actions inclusives et innovantes.



Calvados

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU CALVADOS
(recrutement à venir)
archives.calvados.fr

BAYEUX MUSEUM
Gabrielle Leroy
www.bayeuxmuseum.com

CHÂTEAU DE FALAISE
Sophie Le Nevez
www.chateau-guillaume-leconquerant.fr

FRAC, FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN NORMANDIE, CAEN
(recrutement à venir)
fracnormandie.fr/accueil

LE DÔME
Giovanni Roux
ledome.info

MÉMORIAL DE CAEN
Stéphane Reignier et Olivier Menou
www.memorial-caen.fr

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE CAEN
Anne-Sophie Lepas
mba.caen.fr

MUSÉE DE NORMANDIE-CHÂTEAU DE CAEN
Catherine Halgatte
www.musee-de-normandie.caen.fr

PÔLE MUSÉAL, LISIEUX
Emmanuel Ruault
www.musees-normandie.fr/musees-normandie/musee-d-art-et-d-histoire-de-lisieux-pole-museal-agglomeration-lisieux

SITES ARCHÉOLOGIQUES ET MUSÉE DE VIEUX LA ROMAINE
Stéphane Fouenard
www.vieuxlaromaine.fr

Eure

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'EURE
Laurine Lebougault
archives.eure.fr

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BERNAY
Élodie Congar
www.bernaylaville.fr/culture-patrimoine/musee/collections

MUSÉE BLANCHE-HOSCHEDÉ-MONET DE VERNON
Emmanuelle Moy
www.vernon27.fr/la-ville/culture/musee

Manche

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MANCHE, SAINT-LÔ
Olivier Jouault
www.archives-manche.fr

CITÉ DE LA MER, CHERBOURG
Jean-Luc Allais et Grégoire Pitt
www.citedelamer.com

GÉOPARC DE LA HAGUE
Basile Salmon
www.geoparc-lahague.fr

LE POINT DU JOUR, CHERBOURG
Eudeline Poutas
lepointdujour.eu

MUSÉE THOMAS HENRY, CHERBOURG
Tamara Pelletier
www.cherbourg.fr/culture-et-loisirs/musees/musee-thomas-henry

ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL
Marion Larpent
www.abbaye-mont-saint-michel.fr

MUSÉE MARITIME DE L'ÎLE TATIHO
Philippe Martin et Pascal Vimond
tatihou.manche.fr

Orne

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ORNE
Erwan Cheminel
archives.orne.fr

MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET DE LA
 DENTELLE, ALENÇON
Sophie Colin
museedentelle.cu-alencon.fr

MUSÉE FERNAND LÉGER ANDRÉ MARE,
 ARGENTAN
Élise Duffay
musees-argentan.fr/musee-leger-mare

MUSÉE DE LA GROSSE FORGE D'AUBE
Bruno Roy
www.forgeaube.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE
 MAINE
Fanny Presse
www.parc-naturel-normandie-maine.fr

Seine-Maritime

ARCHIVES MUNICIPALES, LE HAVRE
Édith Neveu
archives.lehavre.fr/

MUMA, MUSÉE D'ART MODERNE, LE
 HAVRE
Anne Broudic
www.muma-lehavre.fr/

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE
 MARITIME
Anne Miles-Loisel
archives@seinemaritime.fr

L'ATRIUM, ESPACE RÉGIONAL DE
 DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE ET
 TECHNIQUE, ROUEN
(recrutement en cours)
atriumnormandie.fr/

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT
 RÉGIONAL DE ROUEN
Cédric Lemire
www.conservatoirederouen.fr/

FRAC, FONDS RÉGIONAL D'ART
 CONTEMPORAIN NORMANDIE, ROUEN
Delphine Delarbre
www.fracnormandie.fr/accueil

CHÂTEAU MUSÉE DE LA VILLE DE DIEPPE
Pierrick Auger
www.fracnormandie.fr/accueil

RÉUNION DES MUSÉES MÉTROPOLITAINS
 (RMM), MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE
**Blandine Delasalle, Delphine Sabel,
 Gilles Camus**
musees-rouen-normandie.fr/fr

NORMANDIE IMAGES, ROUEN
Kathia Nasillski
www.normandieimages.fr/

OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE
Déborah Marie
www.operaorchestrenormandierouen.fr/

MUSÉE DES PÊCHERIES DE FÉCAMP
Alexandra Le Duc
www.ville-fecamp.fr/3-maison-du-patrimoine/

SERVICE DU PATRIMOINE ET DES
 ARCHIVES MUNICIPALES DE FÉCAMP
Karine Ribot
www.ville-fecamp.fr/3-maison-du-patrimoine/

PARC RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA
 SEINE NORMANDE
Éric Bourlier
www.pnr-seine-normande.com/

SITES DÉPARTEMENTAUX DE SEINE
 MARITIME
Caroline Lemièrre
musees.departementaux@seinemaritime.fr

→ **MONTER UN PROJET EAC**

Aide à la mise en place des
étapes pour monter un projet
autour des trois piliers

Les 3 Piliers du Parcours

Pour être structurant et validé, le projet doit obligatoirement croiser et faire résonner ces trois dimensions fondamentales :

Rencontrer

Contact direct et sensible avec une œuvre, un lieu culturel (musée, théâtre, site patrimonial ou naturel normand) ou un professionnel de la culture (artiste, artisan, scientifique, conservateur).

Pratiquer

Atelier de création, d'écriture, de jeu théâtral, d'expérimentation plastique ou scientifique. L'élève doit être pleinement acteur de la démarche artistique.

Connaître

Apports théoriques, repères historiques, maîtrise d'un vocabulaire spécifique et acquisition de compétences fondamentales : ces éléments doivent pleinement prendre appui sur les programmes scolaires en vigueur.

Les étapes chronologiques de la construction

ÉTAPE 1

La conception (en amont)

—> Définir l'intention pédagogique

Identifier le point de départ du projet (inscription dans le volet culturel de l'établissement, fait d'actualité, thématique transversale, opportunité locale).

—> Identifier les partenaires

Prendre contact avec une structure culturelle de proximité, prioritairement conventionnée ou labellisée par la DRAC et la Région Normandie.

—> Co-construire l'action

Le projet ne doit pas se limiter à la consommation d'une offre culturelle existante ; il se co-écrit entre l'équipe enseignante et l'intervenant culturel afin de s'adapter au profil spécifique des élèves.

ÉTAPE 2

L'instruction, le calendrier et le financement

—> La saisie sur ADAGE

Inscrire obligatoirement le projet sur la plateforme ADAGE (Application Dédiée à la Généralisation de l'EAC) lors des vagues de campagnes d'appels à projets académiques.

—> La construction budgétaire

Chiffrer précisément les dépenses (rémunération des artistes en heures/ interventions, frais de transport, billetterie, achat de petits matériels).

—> La mobilisation des dispositifs

Part collective du Pass Culture (pour le financement d'activités de la 6^e à la Terminale).
Subventions de la DAAC, de la DRAC ou des Collectivités territoriales (dispositifs portés par la Région Normandie ou les Conseils Départementaux).

—> Fonds propres de l'établissement scolaire

ÉTAPE 3

La réalisation, le suivi et la valorisation→ **Le déroulement**

Mener les séances programmées en veillant constamment à préserver l'équilibre entre apports théoriques et ateliers de pratique.

→ **La traçabilité du parcours**

Accompagner et inciter les élèves à renseigner leur parcours personnel au sein de leur espace dédié sur l'application Pass Culture ou via l'application dédiée dans l'ENT

→ **La restitution (Essentielle)**

Valoriser le travail des élèves et formaliser l'aboutissement du projet (exposition, spectacle, création d'un podcast, publication sur le site de l'établissement, présentation lors des journées portes ouvertes).

Synthèse des critères d'évaluation et de réussite

CRITÈRE CLÉ	OBJECTIF ATTENDU ET INDICATEURS DE RÉUSSITE
Anticipation	Impliquer, dans la mesure du possible, plusieurs disciplines ou enseignants d'horizons différents (ex: Histoire + Arts plastiques, Sciences + Théâtre) pour décloisonner les apprentissages.
Ancrage territorial	S'appuyer sur les ressources, le patrimoine, la mémoire ou le réseau de structures culturelles de proximité de la région Normandie.
Inclusivité	Garantir l'accès de tous les élèves de la classe ou de la cohorte au projet, en portant une attention particulière aux élèves à besoins éducatifs particuliers ou éloignés de l'offre culturelle.
Pérennité et cohérence	Inscrire durablement la démarche culturelle dans le projet d'établissement et assurer une progressivité tout au long de la scolarité de l'élève.

Les conseils de la DAAC

Anticipation : un projet EAC pérenne et solide se prépare dès le troisième trimestre de l'année scolaire précédente pour permettre une saisie sereine et concertée sur ADAGE dès la rentrée de septembre.

Animation de réseau : n'hésitez jamais à solliciter les professeurs relais de la DAAC ou les conseillers académiques de votre zone territoriale. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous guider, vous conseiller et vous mettre en relation avec les partenaires normands les plus pertinents.

FICHE AIDE :

Document d'aide à l'élaboration d'un projet

INTITULÉ DU PROJET :

.....

PUBLIC CONCERNÉ

Etablissement

Niveaux
concernés

Nombre d'élèves
concernés

.....		
.....		
.....		

STRUCTURES CULTURELLES ET/ OU ARTISTES PARTENAIRES

Domaines artistiques :

Arts visuels, musées et patrimoine
 Cinéma et Audiovisuel
 Culture scientifique, technique et industrielle
 EMI
 Histoire et mémoire
 Livre et lecture
 Musique
 Spectacle vivant...

.....

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Enseignements concernés : Compétences disciplinaires et transversales prioritairement travaillées (ex : argumenter, débattre à l'oral, démarche d'investigation...) en lien avec des besoins identifiés

.....

Liens avec les programmes :

ENJEUX DU PROJET

Problématique :

.....

Calendrier :

.....

Activités des élèves (grandes étapes du projet) :

.....

Inscription éventuelle dans un dispositif ou un appel à projet :

.....

Valorisation / Rayonnement :

.....

Modalités d'évaluation :

.....

Bilan du projet :

.....

FICHE AIDE :

Bilan : dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

TRANSVERSALITÉ/INTERDISCIPLINARITÉ

Le projet a-t-il été co-construit ?
La pertinence et la réalisation de la co-intervention ?

DIFFICULTÉS

Quels sont les freins rencontrés ?
Quelles sont les remédiations envisagées ?

TRANSVERSALITÉ/INTERDISCIPLINARITÉ

Coordination avec les partenariats : calendrier, harmonisation des attentes pédagogiques et artistiques, posture de l'enseignant et du partenaire ?

PROLONGEMENTS POSSIBLES

Comment approfondir ce projet ?

- Elargir le public cible (ex : autres classes, niveaux, degrés...) ; approfondir les compétences travaillées
- Diversifier les intervenants : varier ou ajouter des partenaires, des structures, des ressources nationales et de proximité

ENRICHISSEMENT DU VOLET CULTUREL DE L'ÉTABLISSEMENT

Le projet a-t-il développé un axe du projet d'établissement ?
A-t-il identifié un nouveau besoin ?

VALORISATION

Sous quelle forme ?
Sur quels sites ?
Dans quels lieux ?
Dans quel cadre (événements, festivals, expositions...) ?

APPROPRIATION PAR LES ÉLÈVES

Quel était l'engagement des élèves ?
Comment s'en manifestée leur motivation ?

RAYONNEMENT

Comment le projet participe-t-il au rayonnement de l'établissement ?
Consolide-t-il son réseau et identité ?
Liaison inter-degré ?

PROGRESSION ET COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Comment les compétences suivantes ont-elles été travaillées ?
Comment les élèves ont-ils progressé ?

- Création
- Collaboration
- Communication
- Esprit critique

Quelles sont les traces des élèves ?

- Des réalisations (indices de progression, témoins de performance)
- Des indices des processus d'apprentissage
- Des écrits témoins de ses expériences

LES 3 PILIERS

Comment ont les trois compétences ont-elles été investies ?

- Fréquenter
- Pratiquer
- S'approprier

→ **ADAGE ET LE DÉPLOIEMENT DU PASS CULTURE**

L'application ADAGE dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle permet de suivre le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, dans le 1er et le 2nd degré.

L'application ADAGE

La plateforme est conçue comme un portail d'inscription aux actions et projets d'EAC : les professeurs accèdent directement aux inscriptions ou candidatures à des dispositifs nationaux tels que le Goncourt des lycéens ou le Prix Jean Renoir des lycéens, ainsi qu'aux dispositifs académiques ou départementaux (tel École et cinéma).

L'application offre également une base de ressources donnant accès aux informations sur les dispositifs, aux contacts et à la cartographie de partenaires culturels sur chaque territoire académique.

Dans la rubrique « AIDE » d'Adage, plusieurs tutoriels sont disponibles pour vous accompagner dans la prise en main d'ADAGE.

Un guide Pass Culture est téléchargeable à l'adresse suivante : vademecum-de-la-part-collective-du-pass-culture-95565.pdf

Lexique

Budget alloué : crédit alloué à chaque établissement scolaire

Pré-réservation : demande de réservation effectuée par le rédacteur de projet sur ADAGE (l'action ne pourra avoir lieu que si la pré-réservation est confirmée).

Réservation ou Confirmation de réservation : validation de la pré-réservation par le chef d'établissement (l'action doit avoir lieu et les crédits sont engagés / dépensés).

Consommé : payé et effectué.

Solde prévisionnel : montant restant

RAPPEL

Une offre pass Culture doit obligatoirement être validée avant la date limite de confirmation affichée dans l'offre. Cette étape est indispensable à la mise en paiement de l'activité auprès de l'acteur culturel. Il n'est pas possible de valider une offre a posteriori. Les actions ayant été menées sans validation préalable des offres par le chef d'établissement ne pourront pas être financées par les crédits du pass Culture. Dans ce cas, les offreurs culturels devront être payés sur d'autres crédits (fonds propres ou autres subventions).

Nouvelles modalités d'utilisation du Pass culture année 2026-2027



Fonctionnement en année civile depuis la rentrée 2025 et non plus en année scolaire comme avant septembre 2025



Budget total :

Reliquat de l'enveloppe **E1**
+
Enveloppe **E2** de l'année civile

Septembre

31 décembre

Les actions financées avec le reliquat E1+E2 sont à réserver avant le 31/12 de l'année civile (pour des actions qui peuvent aussi se tenir l'année civile suivante)



1^{ère} enveloppe (E1) de l'année civile pour des actions qui se déroulent de **janvier à juin**



Reliquat de cette enveloppe (E1) conservé par l'établissement en septembre suivant

Août

→ **LES FORMATIONS DU PRAF**

Formations proposées par le
Plan Régional Académique de
Formation



Les 4 parcours du PRAF en EAC | 2026-2027

Spectacle vivant et inclusion

- S'initier au jeu théâtral
- L'improvisation théâtrale au service de l'expression de l'élève
- La danse au service de l'inclusion

Parcours EAC au service de la construction de l'esprit critique

- Développer son point de vue en confrontant les regards
- Entre parcours citoyen et artistique, cinéma et monde judiciaire
- Métamorphose d'une œuvre d'un art à l'autre
- Les sciences au service de l'éloquence

Arts, lettres et sciences pour questionner les enjeux de demain à travers la création artistique

- La photographie comme objet artistique
- Les sciences au service de l'éloquence
- Initiation à l'écriture dramatique pour aborder les enjeux écologiques
- Arts du goût, entre arts, sciences, nature et culture

Les arts normands d'aujourd'hui : entre tradition et création

- Voix, gestes, mémoires, faire vivre le patrimoine
- S'emparer d'un texte par le mouvement
- Portraits et paysages sonores
- Photographie et théâtre d'ombre

Autres parcours de formation

- Parcours de formation professeurs référents culture (cf organigramme page 6)
- Parcours de formation professeurs relais dans les structures culturelles (cf organigramme page 6)
- Pour l'accompagnement des dispositifs spécifiques (prix Femina ; Coup de jeunes en librairie; De VISU etc. cf organigramme page 6)

Concernant dates et lieux, les professeurs concernés seront informés via Sofia FMO

Les PREACS

Pilotés par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, les pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC) sont des formations de formateurs inter-catégorielles qui s'adressent à un public croisé Education nationale, culture, jeunesse et sport.

Territorialement, le Rectorat, la DRAC sont chargés de piloter ensemble la mise en œuvre du PREAC. Les deux missions primordiales du PREAC sont :

La formation de formateurs, à destination de publics croisés

La production de ressources transférables pour développer des projets d'éducation artistique et culturelle

Deux PREACS existent en Normandie :



→ PREAC Musiques actuelles

Référente : Céline LECOMTE
(CF. organigramme p4)



→ PREAC Cirque

Référente : Françoise LHEMERY
(CF. organigramme p4)

→ **PARTENAIRES DE LA DAAC**

La très grande majorité des projets EAC repose sur un partenariat. Celui-ci est, de fait, consubstantiel à l'EAC.

L'application ADAGE

ADAGE (l'application dédiée à la généralisation de l'Education Artistique et Culturelle) à laquelle ont accès tous les professeurs permet de visualiser et trouver la très grande majorité des acteurs culturels, artistiques scientifiques d'un territoire de proximité et au-delà avec lesquels peut s'engager la co-construction et le suivi d'un projet.

Toutes les structures publiques ou bénéficiant de financements du ministère de la Culture ont parmi leurs objectifs prioritaires le développement d'actions EAC, notamment via la mise en place de partenariats.

La DAAC travaille en étroite collaboration avec la **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), service déconcentré du ministère de la culture** chargé de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent. Elle coopère notamment avec le pôle Action culturelle et territoires qui œuvre en faveur de l'éducation artistique et culturelle et plus généralement de la participation de tous les publics à la vie culturelle.

DRAC Normandie : <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-normandie/missions-et-organisation/le-pole-action-culturelle-territoires-et-industries-culturelles>

La DAAC travaille aussi en lien étroit avec les **collectivités territoriales** (Région; départements; intercommunalités, villes...) qui oeuvrent, dans le cadre d'actions pédagogiques et éducatives au service du 100% EAC sur les différents temps de vie des jeunes de leur territoire (temps scolaire; périscolaire; extrascolaire).

Région Normandie

<https://www.normandie.fr/actions-educatives>

Calvados

<https://www.calvados.fr/culture/education-artistique-et-culturelle>
<https://www.calvados.fr/contents/fiche/fiches-aide--services/appele-a-projets-initiatives-coll.html>

Eure

<https://eureennormandie.fr/accueil/les-actions-du-departement/education-jeunesse-citoyennete/une-offre-pedagogique-et-educative-renforcee/>

Manche

<https://www.manche.fr/actions/culture-patrimoine/politique-culturelle/soutien-aux-pratiques-artistiques/>

Orne

<https://www.orne.fr/services/culture-et-patrimoine/culture/leducation-artistique-et-culturelle-eac>

Seine-Maritime

<https://www.seinemaritime.fr/nos-actions/education-college/guide-du-cred76/>

FICHE AIDE :

Document d'appui aux différents temps d'un partenariat

ETAPES DE CONSTRUCTION	RÔLE DES ENSEIGNANTS	RÔLE DES PARTENAIRES
Définir le contexte	- Partir d'un diagnostic et le partager avec l'acteur culturel, en préciser les objectifs et les enjeux. (cf : fiche ressource...) - Choisir un ou plusieurs domaines - Établir les liens avec le programme - Définir le public concerné (niveau de classe) - Identifier les objectifs pédagogiques et culturels - Envisager une forme d'aboutissement / de restitution	- Contacter une équipe enseignante et être force de proposition dans son domaine - Apporter une expertise artistique et culturelle - Identifier les intervenants et les ressources possibles, au sein de la structure et/ou auprès d'intervenants extérieurs
Etablir un budget	- Rechercher des financements possibles en concertation avec le Chef d'établissement et le référent culture - Appels à projets spécifiques sur Adage / Dispositifs portés par les collectivités - Pass Culture pour les sorties et interventions - Ressources propres de l'établissement	- Confirmer le budget global - Répondre à certains appels à candidatures déposés par les structures, mais co-construits avec un établissement scolaire (Jumelages/résidences par exemple) - Définir les apports possibles : humains, matériel, mise à disposition de locaux, etc...
Préciser les besoins matériels et les espaces de travail nécessaires	- Lister le matériel nécessaire : enceinte pour le son, clavier, tapis etc... - Préciser les espaces au travail : dans l'établissement ou dans la structure, et par exemple « une grande salle sans table », « 25 chaises », « des îlots », etc..., que ce soit lors des interventions ou pour une éventuelle restitution.	
Etablir un budget	- Rechercher des financements possibles en concertation avec le Chef d'établissement et le référent culture - Appels à projets spécifiques sur Adage / Dispositifs portés par les collectivités - Pass Culture pour les sorties et interventions - Ressources propres de l'établissement	- Confirmer le budget global - Répondre à certains appels à candidatures déposés par les structures, mais co-construits avec un établissement scolaire (Jumelages/résidences par exemple) - Définir les apports possibles : humains, matériel, mise à disposition de locaux, etc...
Établir un calendrier	- Définir le temps dédié au projet (de quelques heures à une année scolaire) - Rencontrer les intervenants pressentis en amont du projet - Planifier les séances d'interventions en parallèle de sa progression pédagogique (temps de travail entre les interventions) - Comprendre et s'adapter au mieux aux contraintes de la structure culturelle	- Définir les différents temps d'interventions possibles et établir un calendrier en accord avec les enseignants - Rencontrer et échanger avec l'équipe enseignante impliquée - Proposer des temps au sein de la structure : visite, spectacles, rencontres ... - Comprendre et s'adapter au mieux aux contraintes de l'établissement scolaire
→ Etablir un bilan intermédiaire régulier		

ETAPES DE CONSTRUCTION	RÔLE DES ENSEIGNANTS	RÔLE DES PARTENAIRES
Étapes de travail	→ Répartir clairement les rôles et responsabilités de chacun, et travailler en co-construction permanente (préparation des séances, et échanges en amont et en aval)	
	• Présenter le projet et les objectifs aux élèves et le compléter sur Adage • Préparer les interventions et les sorties • Réinvestir, faire vivre, réutiliser les apports de l'intervenant entre les séances • Être impliqué pendant les séances de travail sans se substituer à l'artiste • Rester présent mais discret pour faciliter la gestion de la classe et des élèves si nécessaires • Valorisation	• Préparer ses interventions en concertation avec l'enseignant • Donner des conseils et éventuellement des consignes de travail pour aider l'enseignant à faire vivre le travail en autonomie entre les interventions • Partager d'éventuelles ressources pour faciliter ce travail (enregistrements, vidéos, textes, traces écrites, etc...) • Laisser une place à l'enseignant dans la gestion de la classe si nécessaire
	→ Prendre un temps à l'issue des séances d'intervention pour faire un point ensemble sur leur déroulement	
Valorisation	• Faire rayonner le projet auprès d'un public interne et externe à l'établissement • Communiquer auprès des familles	• Accompagner la restitution humainement et matériellement dans l'idéal • Communiquer auprès de ses publics si nécessaire
	→ Inviter tous les partenaires du projet	
	→ Prévoir une captation sonore / vidéos / photos éventuelles	
Bilan	• Publier un article sur le site de l'établissement etc... • Déposer sur PodEduc les traces visuelles/sonores après vérification des droits à l'image	• Valoriser le projet sur ses réseaux de communication après vérification des droits à l'image
	→ Partager les traces visuelles/sonores, les témoignages d'élèves et les retours des intervenants avec les partenaires	
Bilan	→ Etablir un bilan conjoint de l'action	
	• Saisir ce bilan sur Adage et auprès des éventuels partenaires le réclamant (cf fiche bilan)	• Partager le bilan avec les services impliqués au sein de la structure / avec les autres partenaires

Livret rédigé par

Agnès LELIÈVRE

Gaël GALLAIS

Kathia NASILLSKI

avec la précieuse
collaboration de l'ensemble
de l'équipe de la DAAC

Mise en page

Service communication de
l'académie de Normandie



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Flashez le QR code pour
accéder au livret en version
dématérialisée**

Contact

Agnès LELIÈVRE

daac@ac-normandie.fr
02 31 30 08 95

www.ac-normandie.fr